



# LES MAISONS FORESTIERES



## Les maisons forestières, gardiennes de nos forêts



Aujourd'hui ces maisons sont généralement des havres de paix. Elles peuvent vous accueillir le temps d'un week-end ou plus...

En France, l'Office national des forêts (ONF) gère 2 000 maisons forestières liées à des forêts domaniales. Ces maisons ont deux statuts : certaines appartiennent en propre à l'ONF massifs forestiers.

Les autres appartiennent à l'État. Depuis le début des années 2000, l'ONF est amenée à vendre les maisons forestières dont elle n'a plus l'usage. C'est particulièrement le cas de celles situées en lisière de forêt et dont la cession ne conduit pas à créer d'enclave dans le domaine forestier.



## Les maisons forestières, hier



A l'origine Une maison forestière est un logement de fonction généralement situé en bordure de forêt et destiné à accueillir un ou plusieurs gardes forestiers.

En 1346, Philippe VI de Valois crée le premier code forestier par l'ordonnance de Brunoy. Ce texte donne naissance à la première administration spéciale des forêts avec la naissance du corps des Maîtres des Eaux et Forêts. Il installe en Forêt de Retz (Aisne) le premier maître du royaume.

La forêt se dégrade, les revenus seigneuriaux, qui en sont tirés, diminuent. Au XVe siècle, sont créés le poste de Grand Maître des eaux et forêts, de contrôleurs et de gardes forestiers.

En août 1669, l'Ordonnance des Eaux et Forêts de Colbert régit pour la première fois la gestion des espaces forestiers français.

En 1882, Les gardes forestiers sont organisés en compagnies ou sections de Chasseurs forestiers et font partie intégrante de l'armée.

Pour la petite histoire, la veste portée par François Fillon à Brégançon, qui a fait couler beaucoup d'encre et de rumeurs sur son départ de Matignon, n'est pas à col mao mais s'inspire d'un modèle de garde forestier solognot.

Les maisons forestières originelles sont bâties à partir des années 1800.

